

Féminisation des noms de métier, grade, titre et fonction à l'ère de la mondialisation : néologismes terminologiques et implications sociolinguistiques

Mercedes Eurrutia Cavero
Université de Murcie, Espagne
mercedes.eurrutia@um.es



Synergies Espagne n° 5 - 2012 pp. 29-46

Reçu le 30-11-2011/Accepté le 30-02-2012

Résumé : Le champ d'investigation exploré porte sur les réseaux sémantiques et morphosyntaxiques tissés au sein de la terminologie qui renvoie aux noms de métiers, grade, titre et fonction au féminin dans deux systèmes linguistiques mis en contraste : le français et l'espagnol. Une brève évocation historique sur le rôle de la femme dans la société permet tout d'abord de dresser un bilan de la situation actuelle (politique linguistique, positionnement des institutions académiques et culturelles...). Dans une seconde étape, cette question est envisagée sous deux points de vue différents mais complémentaires : d'une part, la féminisation de la terminologie et/ou la création de néologismes ; d'autre part, les marques linguistiques explicites du féminin dans la rédaction de textes prenant comme référence les textes réglementaires français (rédigés à l'image des textes canadiens) plus avancés dans la mise en place des procédés de féminisation que les textes espagnols équivalents.

Mots-clés : procédés de féminisation, approche linguistique contrastive, noms de métier, grade, titre et fonction

Feminización de los nombres de profesión, grado, título y función en la era de la mundialización: neologismos terminológicos e implicaciones sociolingüísticas

Resumen : El campo de investigación analizado atañe a las redes semánticas y morfosintácticas subyacentes a la terminología referida a los nombres de profesiones, grado, título y función en dos sistemas lingüísticos en contraste : el francés y el español. Una breve evocación histórica sobre la función de la mujer en la sociedad nos permitirá realizar un balance de la situación actual (política lingüística, posicionamiento de las instituciones académicas y culturales...). Posteriormente, abordaremos dicha cuestión desde dos puntos de vista diferentes aunque complementarios: -la feminización de la terminología y/o la creación de neologismos ; -las marcas lingüísticas explícitas del femenino en la redacción de textos tomando como referente los textos reglamentarios franceses (redactados según el modelo canadiense) ya que constituyen un precedente, en la aplicación de los procedimientos de feminización, de los textos españoles equivalentes.

Palabras clave : procedimientos de feminización, enfoque lingüístico contrastivo, nombres de profesión, grado, título y función

**Feminization of profession, grade, title and function names in the globalization era:
terminological neologisms and sociolinguistic implications**

Abstract: The present study focuses on the exploration of semantic and morphosyntactic nets which underlie the terminology referred to profession, grade, title, and function names in two linguistic systems in contrast: the French and the Spanish. Based on a comparable (French-Spanish) corpus of authentic documents (official texts and press documents), we first give historical overview of women's role in society with a view to taking stock of the present situation (linguistic policy, positioning of the cultural and academic institutions, etc.). We will then account for this issue from two different yet complementary viewpoints: (1) the feminization of the terminology and/or the creation of neologisms and (2) the linguistic traces of feminine gender in the composition of statutory texts of French origin (according to the Canadian model). The application of the feminization procedures in these texts is the basis for the equivalent texts in Spanish.

Keywords: procedures of the feminization, contrastive linguistic approach, names of profession, grade, title and function

Introduction

Les progrès culturels de notre société, l'accès des femmes aux études supérieures, leur incorporation massive au monde du travail ont entraîné des changements profonds dans la langue. La visibilité linguistique des femmes dans la société occidentale prouve non seulement leur importance croissante dans les fonctions de l'État, de l'administration et de l'entreprise mais aussi l'évolution des mentalités qui progressent vers l'égalité des sexes.

Une évocation sommaire du contexte historique et sociopolitique de référence nous permettra de mieux délimiter le rôle de la femme dans la société d'aujourd'hui nous apportant des arguments pour ou contre l'approche androcentriste de la langue. Et c'est dans cette optique linguistique que nous développerons la présente étude car, comme le souligne Jesús Lago Garabatos (2005 : 154), « *la linguistique appliquée apparaît précisément pour apporter des réponses cohérentes à des problèmes concrets comme celui-ci* ¹ ».

Selon notre hypothèse, la langue est toute pénétrée de culture mais elle ne l'est pas de manière uniforme. La réflexion sur les ressources linguistiques, sémantiques et morphosyntaxiques qui interviennent dans la créativité néologique des noms de métier, grade, titre et fonction au féminin dans les deux langues mises en contraste, le français et l'espagnol, révélera les symétries et les dissymétries motivées par l'existence des points de vue différents d'une même réalité selon la culture d'origine et l'identité socioculturelle que l'individu attribue inconsciemment à la langue en fonction de son expérience singulière.

Prenant appui sur un corpus de documents authentiques préalablement choisis, classés en fonction de leur nature prescriptive ou non prescriptive, leurs objectifs et leurs besoins, nous montrerons les stratégies d'explicitation linguistique particulières qu'ils comportent. Par ailleurs, l'analyse en contexte de nombreux

exemples tirés de la presse généraliste et spécialisée, de 2009 à 2011 environ ainsi que des textes officiels chronologiquement simultanés à ceux-ci, nous permettra d'illustrer les implications socioculturelles qui s'en dégagent.

La méthode employée pour le développement de ce travail de recherche suit une progression bien définie :

Dans une première étape, les sources à dépouiller ont été des journaux à large diffusion tels que *Libération*, *Le Monde*, *Le Nouvel Observateur*, *Le Point...* pour la langue française et *El País*, *El Mundo*, *El Confidencial...* pour la langue espagnole, en format écrit ou électronique. En ce qui concerne certaines créations provenant des documents oraux et des textes écrits non formels, elles ont été enregistrées sur des fiches manuelles selon certaines normes de rédaction préétablies. Après le dépouillement de documents divers, nous avons stocké l'ensemble des néologismes relevés dans un petit glossaire informatisé (plus de 80 termes en français accompagnés si possible, des équivalents espagnols) avec au moins un contexte d'emploi authentique pour chaque nouveauté. Deux sortes de néologismes se détachent de cette catégorisation : d'une part, des créations normatives acceptées par les institutions (Commissions de Terminologie et de Néologie françaises, Académie, Observatoire de Néologie...), diffusées périodiquement par l'actualisation des dictionnaires ou la publication de listes des néologismes recensés chaque année ; d'autre part, des mots nouveaux non reconnus au niveau normatif et par conséquent, en usage uniquement à l'oral.

Dans une seconde étape, l'analyse des discours prescriptifs ou « officiels » fondée sur l'étude de vingt textes français faisant partie de notre corpus (consultables en ligne sur les sites www.legifrance.gouv.fr; www.lexinter.net/legislation5/index.htm) révélera le caractère rigoureux de cette typologie discursive soumise aux contraintes des autorités réglementaires, académiques et institutionnelles et son identité culturelle malgré la tendance vers l'uniformisation linguistique au sein de l'Union européenne.

La mise en avant de l'analyse critique d'un certain nombre d'arguments dans le débat sur la féminisation des noms de fonctions montrera l'existence ou non de distinctions, au point de vue de l'idéal égalitaire, en ce qui concerne l'indication du sexe du référent.

Enfin, les implications socioculturelles et politiques qui découlent de l'approche linguistique que nous développerons par la suite, rendront compte des équivalences et des différences existantes entre ces deux langues et leur conception du « politiquement correct ».

1. Sexe et genre

1. 1. Approche biologique, grammaticale et socioculturelle

« *Tout nom de la langue française est, en principe, soit de genre masculin, soit de genre féminin. Cela est fixé d'avance par le code de la langue et répertorié dans le dictionnaire* ». (Weinrich, 1989 : 31). Contrairement à d'autres langues

telles que l'allemand qui a trois genres (masculin, féminin et neutre) le français et l'espagnol, n'en ont que deux (masculin et féminin). Dans certains cas, le genre est motivé par le sexe biologique mais il y a de nombreuses exceptions. Les relations pour les êtres animés, entre la catégorie linguistique du genre et la division naturelle du sexe sont complexes ; l'homologie est loin d'être totale.

D'après J. Rey-Debove (2008), « [...] *C'est une règle que le genre soit lié au sexe lorsque la forme du mot le permet* ». Le problème posé par les relations entre le sexe (catégorie biologique) et le genre (catégorie grammaticale) réside fondamentalement dans les noms à genre unique masculin qui servent à désigner des fonctions traditionnellement occupées par les hommes, auxquelles les femmes ont aujourd'hui accès. Ces noms demeuraient auparavant presque toujours figés au masculin notamment dans des professions de prestige (*Monique Dupont est chef de service formation*). Pour éviter les malentendus, le genre masculin se complétait, dans certains cas, par des éléments de contexte désignant le sexe féminin (*Il y a très peu de femmes cadres supérieurs*). Actuellement, les formes au masculin (*Marie Dubois, ingénieur industriel, est directeur technique chez Renault*) coexistent avec les formes correspondantes au féminin (*Fabienne Gouré, 42 ans, ingénieure BTP de formation, y exerce aujourd'hui de vastes responsabilités en tant que Directrice des Travaux à Paris*). On constate pourtant la présence de nombreux noms de métiers et de fonctions réservés presque exclusivement soit aux femmes (majoritaires dans les emplois déqualifiés) soit aux hommes (prioritaires dans les positions de pouvoir). Si les femmes sont désavantagées dans le domaine professionnel, cela tient peut-être au regard porté sur elles par la société. C'est dans cette optique que le sociologue P. Bourdieu compare la masculinité à « une noblesse » (1984 : 45).

L'emploi du féminin est souvent en corrélation avec le niveau de langue et le contexte d'emploi : *Elle a été nommée ambassadeur à Londres* (désignation formelle) et *Elle est une ambassadrice de la civilisation française* (désignation informelle). Contrairement à l'appellation officielle, fixée légalement dans le premier exemple, le second exemple n'appartient à aucune langue de spécialité. Cet emploi métaphorique, plus souple quant au recours à un suffixe féminin, est investi d'un sens plus ample et désigne selon *Le Petit Robert*² « la personne qui représente à l'étranger une activité, une caractéristique de son pays » (2005 : 77).

Des questions de fond demeurent donc sur le bien-fondé d'un modèle sociopolitique égalisateur mais le point de départ doit être sans doute la modification des mentalités suivie d'une réforme de la langue.

1. 2. Féminité versus virilité : stéréotypes culturels ou réalité sociale ?

« *Croyez-moi, mère judicieuse, ne faites pas de votre fille un honnête homme, comme pour donner un démenti à la nature ; faites-en une honnête femme* ». (Rousseau, 1762, 1972). Publié en 1762, *l'Émile* est un traité d'éducation. Rousseau y parle de la femme prenant appui sur un exemple fictionnel : Sophie, élevée et éduquée pour être l'épouse d'Émile. Dans le contexte social et historique de cet ouvrage, la *féminité* de Sophie est très valorisée.

Lorsque l'on examine de près les adjectifs correspondants à homme (*virilité*) et à femme (*féminité*) une dissymétrie apparaît : masculin, *viril* (forteresse, vigueur) s'oppose à féminin, terme presque toujours marqué qu'il soit positif (charme, douceur, délicatesse) ou négatif (faiblesse, insuffisance, débilité).

Des études pluridisciplinaires ont été menées sur la nature des préjugés et des stéréotypes qui persistent dans notre langue, pour essayer de comprendre comment ils fonctionnent à l'intérieur des processus de construction de la connaissance et pour saisir les conséquences d'une telle attitude mentale aux plans humain, social et linguistique.

À notre avis le stéréotype, en tant qu'image de l'altérité, est constitutif de l'identité de chacun. En effet, le concept même d'identité, individuelle et collective, ne pourrait exister en dehors d'une dialectique envers les autres (Amossy, Herschberg, 2009). On se demande si le stéréotype culturel est un passage obligé dans l'approche de l'autre, ici, représenté par la femme. La complexité de ce processus est motivée par la dynamique entre « *la réalité objective, la dimension subjective et le contexte historique et social* » (Gallini, 1996 : 83) ; des paramètres qui déterminent nos choix linguistiques, « *notre interprétation humaine du monde* » (Wierzbicka cit. par Lino et al., 2003 : 11).

Prise dans le piège des stéréotypes et des préjugés socioculturels divers (liés à la notion d'infériorité par rapport à l'homme), la femme part à la conquête de l'égalité ; pourtant, le poids culturel toujours latent ne fait qu'accentuer les dissymétries sur le plan linguistique.

1. 3. Féminisation de la langue et féminisme : dissymétries sémantiques

Les dissymétries les plus choquantes sont, d'après nous, celles qui se cachent dans le sens de mots en apparence symétriques. Ces dissymétries sémantiques proviennent de la péjoration généralisée de tout ce qui sert à qualifier ou à désigner les femmes. Si nombre de mots masculins n'ont pas d'équivalent féminin, là où coexistent masculin et féminin, ils sont souvent connotés différemment. Citons un exemple illustratif en langue française :

« *Mon amie Susan est américaine, chorégraphe et danseuse mais les subtilités de notre langue lui sont encore étrangères. « C'est une femme forte », s'écria-t-elle, après une représentation de la célèbre chorégraphe Carolyn Carlson à Avignon. « Mais non, ne dis pas cela, on comprend qu'elle est grosse ». [...] « Cette femme publique est très connue chez nous », continua-t-elle. « Mais non Susan, tu ne peux pas dire cela - Mais tu as bien dit que Sarkozy était un homme public ». (Extrait rubrique « Femmes », Marie Claire, mai 2011)*

Homme fort, homme intelligent, homme qui réussit ; *femme forte*, grosse femme (PR, 2005 : 1107) ; *homme public*, homme qui jouit d'une certaine notoriété (PR, 2005 : 1745) ; *femme publique*, femme de mauvaise réputation (PR, 2005 : 2114). Ces adjectifs n'ont pas les mêmes connotations en espagnol. Cependant, les dissymétries sémantiques sont assez fréquentes dans cette langue. Prenons comme exemple le mot *asistente*, *asistenta* selon la *Real Academia Española* « adj. 1. Que asiste. 2. Persona que ayuda a otra en alguna actividad [...] »

(*Diccionario del estudiante*, 2005 : 139-140). La formation du féminin de ce terme est associée à des connotations de prestige : on parle de *la asistente (del director, del gobierno, del Ministro)* mais de *la asistenta (de hogar)*, synonyme de *empleada de hogar*. Sur Internet on lit : « Declaraciones de la asistenta del presidente del gobierno », « El Presidente y su esposa contrataron durante casi 3 años y medio a una empleada de hogar de origen portugués a la que nunca dieron de alta en la Seguridad Social y que, según ha denunciado ella misma, le pagaban en negro [...] » (*El Confidencial* 10/03/2010). Cet emploi linguistique est inexistant au masculin, ce qui prouve qu'en Espagne le poste de *asistenta/empleada de hogar* est encore aujourd'hui pour la plupart réservé aux femmes.

Les exemples sont nombreux et montrent comment les dissymétries sémantiques, tout comme les dissymétries morphologiques, jouent toujours au détriment de la femme. Pour M. Yaguello « *ces dissymétries viennent s'insérer dans un ensemble plus vaste, la langue du mépris, instrument du dénigrement systématique de la femme qui se poursuit depuis l'aube de la culture dans toutes les sociétés patriarcales* ». (2002 : 184). Simone de Beauvoir, l'une des premières femmes féministes françaises, dénonçait déjà cette situation en 1949 : « *Ce n'est pas la nature qui limite les rôles féminins mais un ensemble de préjugés, de coutumes et de lois archaïques dont les femmes sont plus ou moins complices* ». (1949, 1975 : 48).

2. Encadrement historique : la femme à la conquête politique et sociale

La *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, rédigée par Olympe de Gouges sur le modèle de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* (1789) qui exigeait la pleine assimilation légale, politique et sociale des femmes date de 1791. Cette déclaration fut reprise par la Constitution de 1946 (art. 3) et puis, par celle de 1958. La révision constitutionnelle de 1999, complétée par la loi du 6 juin 2000 ouvre la voie à des réformes législatives destinées à imposer les femmes françaises dans la vie politique et sociale.

En Espagne, le droit de vote octroyé provisoirement aux femmes en 1931 fut aboli après la victoire du général Franco (1939). En 1975, la mort du dictateur ouvre une porte vers la démocratie (retour du droit de vote chez les femmes et naissance de la Constitution (1978) dont l'article 14 proclame l'égalité des Espagnols devant la loi. La création d'un *Ministerio de Igualdad* (2008) et les travaux de recherche dans cette optique, tout particulièrement ceux de Eulalia Lledó Cunill, *En femenino y en masculino. Las profesiones de la A a la Z* (2006), publication officielle de *Instituto de la Mujer* et la *Guía para un uso igualitario del lenguaje administrativo* (2006) publiée par la *Diputación provincial de Huelva (Área de Igualdad)*... ont contribué amplement à l'évolution de la langue et de la société espagnoles. Pourtant, des stéréotypes socioculturels semblent transmis de génération en génération ; c'est pour cela qu'il faut poursuivre la lutte pour une vraie démocratie.

De son côté, la société française encourage avec succès l'accession des femmes, de plus en plus nombreuses à des fonctions diverses. Cette réalité au premier abord, « polémique », trouve sa traduction dans la langue.

En 1984, Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, mit en place une *Commission générale de terminologie et de néologie* chargée de la féminisation des noms de métier et de fonction présidée par Mme Benoîte Groult. En 1986, l'Office de la langue publie *Titres et fonctions au féminin : essai d'orientation de l'usage*, dans le but de privilégier certaines formes féminines déjà présentes dans l'usage courant (*une cadre, une contremaîtresse, une mairesse, une consule, une mannequin, une marin, une pompière, une gouverneure, une rectrice, une sculptrice, une soldate, une coopérante, une matelot...*).

C'est en 1997 que le mot *ministre* raviva la polémique du « politiquement correct », à l'occasion de la nomination de 8 femmes ministres (Ségolène Royal, Martine Aubry, Elisabeth Guigou...) qui ont fait graver de nouvelles plaques pour leurs bureaux portant l'inscription *Mme la Ministre*. La presse française (*Le Monde, Libération, L'humanité, Le Nouvel Observateur, Le Point, L'Express...*) assez progressiste (sauf *Le Figaro*) contribua à la diffusion des formes féminines : *Pour lutter contre la pollution de l'air, la ministre veut agir sur la fiscalité* (*Le Monde*, 23/08/97) ; *La ministre face à un état des lieux déplorable* (*Le Nouvel Observateur*, 11/09/97). Encouragée par la demande sociale du moment, l'Académie française s'adressa en 1998 au président de la République (alors Jacques Chirac) au sujet de l'appellation *Madame la Ministre*, estimant que l'exercice de cette fonction ne conférait pas à la femme « *la capacité de modifier la grammaire française et les usages de la langue* » (<http://www.academie-francaise.fr/langue/index.html>). Le Premier ministre, Lionel Jospin, appuyé par J. Chirac, et montrant une certaine indifférence par rapport à ces commentaires « trop conservateurs » des Académiciens, demanda au Comité de féminisation du CNRS-InaLF (Institut national de la langue française) la rédaction d'un nouveau guide qui sera publié en 1999, sous le titre *Femme, j'écris ton nom*. Cet ouvrage prend comme référence le Canada, à l'avant-garde de l'ensemble de la francophonie en matière de féminisation des titres et d'élimination du sexisme dans la langue, contredisant parfois la grammaire. Les noms ici répertoriés ont été vérifiés dans des dictionnaires encyclopédiques et autres (*Petit Larousse illustré, Le Petit Robert, Dictionnaire de l'Académie française, Trésor de la langue française...*) mis à jour chaque année.

En dehors des actes administratifs et malgré la résistance des Académies, l'usage des formes au féminin reste libre ; là où les normes ne sont pas trop rigoureuses, la pratique des usagers contribue progressivement à leur configuration.

3. Implications socio-linguistiques : emploi du féminin dans les démarches administratives et juridiques

« *La femme, fondamentalement, n'a pas de nom : ce qui indique, simplement, qu'elle n'a pas non plus de personnalité propre* », affirmait Otto Weininger dans son livre *Sexe et caractère* publié en 1906 (cité par Houdebine-Gravaud, 1998). Dans le domaine administratif et juridique, le statut social de la femme est marqué par différents indicateurs linguistiques : titres, préfixes, patronyme et nom marital et même choix des prénoms. Les problèmes tournent autour de trois axes fondamentaux : 1. Il existe infiniment plus de titres réservés aux hommes que de titres dévolus aux femmes. 2. Les titres masculins sont

souvent difficiles à mettre au féminin. 3. Il y a aussi une certaine résistance des locuteurs à attribuer des titres masculins aux femmes.

L'Administration française doit encore supporter un lourd poids culturel, héréditaire. La distinction entre le *nom de jeune fille* et le *nom de famille* qu'une femme portait entre sa naissance et son mariage, par opposition au *nom d'épouse* ou *nom marital*, est impropre aujourd'hui en France étant reconnue comme *sexiste*. Toute personne, femme ou homme, garde son nom, encore parfois dit *de naissance*, tout au long de sa vie, à moins d'en changer par une procédure spécifique. C'est ce nom qui est écrit sur les papiers d'identité et utilisé obligatoirement dans les actes officiels.

La règle patronymique est donc à la base du patriarcat. On se demande s'il existe une relation entre le pouvoir et le droit de nommer. C'est peut-être à cause de cette dimension culturelle que les femmes continuent parfois à être les premières à faire obstacle à la féminisation des noms d'agent :

« Se faisant une place minoritaire, conquise de haute lutte, dans les domaines réservés aux hommes, elles continuent à considérer ces domaines masculins. Ce sont nos femmes-alibi » « [...] Il ne suffit pas de changer les structures sociales. Tant que les mentalités ne changeront pas, la langue restera à la traîne. » (Yaguello, 1982 : 171).

Pour certaines femmes, la féminisation de leur nom de profession ou métier devient une menace (notamment lorsqu'elles sont chargées, pour la première fois, des fonctions à responsabilité au préalable exercées par les hommes) : elles se font appeler *Madame le Recteur*, *Madame l'Ambassadeur*, *Madame le Directeur*... se laissant emporter par le prestige de l'appellation au masculin. Plus tard, lorsqu'elles se débarrassent des préjugés socioculturels, elles revendiquent leur féminité sur le plan linguistique : *Madame la Directrice* (d'une société).

Dans le domaine de l'administration, ces deux tendances se détachent : sous l'influence favorable de certains chefs de service, la féminisation est devenue courante dans certains secteurs ; par contre, on se heurte à la position défavorable de ceux qui militent en faveur des dénominations masculines et qui continuent à qualifier de ridicules certaines formes féminisées (*magistrate*, *avocate*, *huissière*, *autoresse*, *ministeresse*...) créées sur des modèles déjà existants.

En matière de langue, la France et l'Espagne se montrent frileuses tant la tradition pèse au niveau formel. Cependant les Ministères de la culture de ces deux pays se trouvent satisfaits de l'accélération du processus de féminisation non seulement dans l'usage de la langue courante mais aussi dans les Administrations ; les nouvelles technologies y ont contribué amplement.

4. Féminisation des noms des métiers, grade, titre et fonction : approche linguistique

4.1. Positionnement des institutions linguistiques : Académies française et espagnole

Les Académies, française (1635) et espagnole (1713), très conservatrices, s'opposent formellement à des modifications qu'elles jugent « arbitraires » et

qu'elles considèrent comme une « atteinte à leurs prérogatives ». L'Académie veille donc au respect rigoureux de la morphologie de la langue. C'est pour cela que cette institution reconnaît depuis longtemps l'usage en français des formes féminines dans les noms de négoce (*épicière, boulangère, charcutière*) ou dans l'enseignement (*institutrice, directrice...*) mais considère que ce processus n'est pas applicable à certaines formes telles que *proviseur (proviseuse)* ou *ingénieur (ingénieuse)*. Or, si certains noms de métier possèdent une forme féminine bien installée dans l'usage et correctement formée (*institutrice, laborantine, écuyère, chercheuse*) d'autres formes imposées par la circulaire sur la féminisation, présentes dans l'usage courant, sont contraires aux règles ordinaires de dérivation (*chercheure, professeure, auteure*).

En ce qui concerne les titres, les grades et les fonctions, au nom de la neutralité institutionnelle et juridique qui leur est attachée, l'Académie recommande d'éviter, dans tous les cas non consacrés par l'usage, le « féminin » et de préférer les dénominations de genre non marqué. Pour les juristes du secrétariat général du gouvernement, l'emploi dans les arrêtés des nominations féminines amènerait logiquement à signer de même décrets et arrêtés qui seraient pris par *cette dame*. En personnalisant les textes, on met en danger leur pérennité. En Espagne, le *Departamento « Español al día »* (1998) de la *Real Academia Española* (RAE) justifie l'emploi du masculin générique en tant que réponse au principe d'économie linguistique sans que cela entraîne des connotations discriminatoires.

4.2. Ressources linguistiques dont se sert la langue pour la féminisation des noms des métiers, grade, titre et fonction : vers un emploi linguistique non sexiste

Reflet de la réalité socioculturelle d'un pays, le lien entre langage et sexe doit être interprété selon deux optiques différentes : 1. Emploi linguistique en fonction du sexe de l'usager. 2. Emploi de termes et structures phraséologiques discriminatoires. Le sexisme linguistique portant sur la forme du message diffère du sexisme social, référé au message transmis. Pour l'illustrer, nous analyserons un exemple tiré du *The Wall Street Journal Americas* (27/10/2011), version espagnole :

El gradual ascenso de una ejecutiva a la cima de IBM, par Spencer E. Ante et Joann S. Lublin : « Hace nueve años, Virginia Rometty pensó que nunca tendría oportunidad de asumir las riendas de International Business Machines Cop. (IBM). [...] El martes, no obstante, la ambiciosa ejecutiva de 54 años, que lideró la expansión de IBM en el segmento de consultoría de alto nivel y de los mercados emergentes, recibió la venia. El 1 de enero, se convertiría en la primera presidenta ejecutiva de la compañía fundada hace 100 años, en reemplazo de Palmisano, quien cumplió 60. Su ascenso a la presidencia ejecutiva se gestó a lo largo de mucho tiempo. » (online.wsj.com/article [20/11/2011].

Le sexisme apparaît dans les appréciations des auteurs qui se sont glissées dans la rédaction du présent article : « *pensó que nunca tendría la oportunidad...* ». Elle a été qualifiée de « *ambiciosa* ». Elle a dû amplement démontrer sa qualification pour le poste à pourvoir « *lideró la expansión de IBM...* » et elle

a eu du mal à atteindre cet objectif : « Su ascenso a la presidencia ejecutiva se gestó a lo largo de mucho tiempo ». Une question s'impose : Le niveau d'exigence pour accéder à ce poste, aurait-il été le même pour un homme ? Cet exemple montre bien combien parler de sexisme linguistique est erroné car le sexisme n'est pas inhérent à une langue, le sexisme apparaît dans l'emploi que les usagers en font.

La valeur sémantique de quelques phrases (*El primer Consejo de Ministros creado en 1982, durante la 1ª legislatura 1976-1981, solo estaba formado por hombres*) révèle un important sexisme social (fonctions publiques, hommes). Quelques années plus tard, le progrès sociopolitique s'accompagne d'une évolution linguistique sans précédents (*En 2004 el Presidente del gobierno español rompe esquemas creando un Consejo de Ministros compuesto por 9 ministras y 8 ministros*).

Les langues espagnole et française sont en mesure d'éliminer les éventuels emplois sexistes. Pour ce faire, elles ont recours à des ressources linguistiques d'ordre morphosyntaxique, lexical ou sémantique que nous analyserons par la suite³, partant de la considération selon laquelle le genre grammatical ne se correspond pas nécessairement avec le sexe biologique.

4. 2. 1. Féminisation des noms en espagnol

- Précisions morphologiques et sémantiques

Exceptés certains noms présentant différente racine (*reina - rey*), dans la plupart des cas, la mise au féminin du nom se fait à partir de la même racine. Plus nombreux sont les noms à double forme selon le rapport genre-sexe. Dans une optique sémantique, on constate que les mots masculins peuvent avoir un sens spécifique (situation similaire en français) : *El empleado del museo conocía muy bien la exposición (empleado, homme)* ou générique : *El trabajador tiene por obligación la correcta ejecución de su trabajo (trabajador, homme ou femme)* tandis que le féminin n'admet qu'un emploi : *La trabajadora se dirigió a su jefe para justificar su retraso (trabajadora, femme)*.

Dans une approche morphologique, on applique en espagnol la règle générale selon laquelle on ajoute un -a (-o, -e. au masculin) à la racine du mot : *empresaria, veterinaria, técnica, abogada (de Estado, de oficio, general, fiscal o fiscal), secretaria, arquitecta, maestra, ministra, doméstica (néologisme), jefa* ; -esa, -isa (-e) : *alcaldesa, condesa, sacerdotisa*; -ora (-or) : *empresadora, senadora, escritora, monitora, redactora, cantora* ; -era (-ero) : *peluquera, cocinera, consejera, aduanera, ingeniera, fontanera, enfermera, joyera, relojera, panadera, confitera, portera* sauf cas exceptionnels qui font le masculin en -er : *cancillera* ; -ana (-ano) : *decana, soberana* ; -óloga (-ólogo) : *cardióloga, neuróloga, psicóloga, oftalmóloga, socióloga* ; -t o -d suivis de -ora (-or) : *rectora, directora, locutora, revisora (de tren, de una editorial), labradora, animadora, colaboradora* ; -triz (-dor, -tor) : *actriz, emperatriz* ; -ana (-án) : *capitana, guardiana* ; -ona (-ón) : *patrona, comadrona* ; -esa (ón) : *baronesa* ; -ada (-ado) : *encargada (de tienda, de sonido...), magistrada, diputada, diplomada,*

licenciada ; -ica (-ico) : *catedrática, diplomática* ; -ónoma (-ónomo) : *astrónoma, agrónoma* ; -aria (-ario) : *bibliotecaria, funcionaria* ; -ógrafa (-ógrafo) : *fotógrafa, comediógrafa* ; -anta (moins productif), -enta (-ente) : *cliente, presidenta, dependiente, teniente de alcalde* sauf : *ponenta* (peu usité) ; cas d'hésitation : *la gerente - la gerenta, la dirigente - la dirigenta* ; -anta (-ante) : *comerciante, delineanta, practicanta* (peu usité), *comediante, comandanta* ; certains cas invariables en -ente : *docente, enseñante, cantante, quiromante* ; -eza (-ez) : *jueza* ; -ala (-al) : *oficiala, generala, concejala, mayorala, fiscal* (peu usité) sauf certains cas exceptionnels invariables : *la cardenal, la comercial, la industrial, la profesional, la laboral* ; -ila (-il) : *edila, alguacila, albañila* (peu usité) ; -ela (-el) : *bedela, coronela...* restent invariables : *timonel, proel* ; -esa (-e, -és, -ón) : *princesa, alcaldesa, marquesa, baronesa* ; -tisa (-a) : *poetisa* (emploi vieilli). Des mots désignant certaines transactions commerciales ou décrivant une certaine activité, dans des contextes précis, reçoivent la même considération que les noms de professions : *acreedora, arrendataria, doctoranda...* De nombreux noms n'ont qu'une seule forme pour désigner les deux genres. C'est ainsi pour certains termes masculins qui font référence à des collectivités (*ejército, comité, clero, alumnado, profesorado, grupo*) et à des professionnels (hommes : *cura* ; hommes ou femmes : *miembro [de una asociación], personal [de una empresa]*). D'autres par contre, toujours au féminin, désignent également des collectivités (*tropa, asociación, comisión*) ou des individus (femmes : *institutriz* ; personnes sans distinction de sexe). Des noms à une seule forme peuvent servir à exprimer les deux genres : -ista : *electricista, periodista* ; -al : *corresponsal, profesional, intelectual* ; -atra : *psiquiatra, pediatra* ; -ópata : *homeópata* ; -e : *intérprete, forense, orfebre, pinche, contable, jinete, cliente, cantante* ; -a : *documentalista, trapezista, funambulista, orfeonista, malabarista, periodista, taxista, colega, artista* ; -o : *piloto, testigo, mimo, modelo, sobrecargo, soldado, cabo* ; certains italianismes : *soprano, contralto...* ; cas d'hésitation : *la árbitro, la árbitra* ; -ul : *la/el cónsul* ; -er : *la cancelar* ; des mots qui à l'origine désignaient des objets (*la/el botones*) ainsi que des mots composés selon la structure verbe + nom : *guardacoches, aparcacoches, guardabarrera, guardabosque* ; des emprunts externes : *disc-jockey, croupier, luthier, maniquí, manager, linier, chef, saltimbanqui, chófer, turista...* Certains emprunts sont toujours associés à un genre précis : *baby sitter, barman...* Ce dernier mot semble pourtant avoir perdu sa masculinité dans le passage de la langue anglo-saxonne (langue originaire) à une langue romane (l'espagnol ou le français).

Les exemples ci-dessus énoncés montrent bien l'importance des déterminants notamment de l'article pour préciser le genre du mot selon le contexte.

En ce qui concerne l'emploi de substantifs masculins, précédés de l'article féminin dans l'usage courant (*la cancelar, la abogado, la diputado...*), ceux-ci font preuve d'un état intermédiaire dans la formation du féminin : l'usager, souvent hésitant, se laisse entraîner par la charge culturelle de certains mots.

- Remarques

. Les topiques sont à éviter : « on crée le féminin à partir du masculin ». Cette affirmation n'a pas d'arguments linguistiques solides. L'étymologie de

certaines mots met en évidence l'existence de termes originairement féminins pour désigner des professions traditionnellement exercées par des femmes ; seul les documents postérieurs témoignent des formes masculines : *costurera - costurero* (d'après les dictionnaires, synonyme de *sastre*).

. La langue ancienne montre que nombre de formes féminines ont été, à un moment ou à un autre, produites par des auteurs consacrés même si elles n'ont pas été retenues dans l'usage : c'est ainsi pour *factrice* ou *gouvernante* que l'on trouve chez Balzac dans un sens différent de celui dans lequel il faut les interpréter aujourd'hui.

. Certains mots choquent encore au féminin (peu usité) : *peona, albañila* ; d'autres, par contre, sont d'emploi courant dans ce genre : *matrona, comadrona...* même si le masculin *matrón* et son synonyme *partero* (dont le féminin, *partera*) sont de plus en plus fréquents dans l'usage (cette forme a été insérée dans la 23^e éd. du *Diccionario de la Real Academia Española*).

. Il y a aussi de nombreux euphémismes : *ingeniera urbana* synonyme de *basurera* et des mots polysémiques : *gubernanta* (membre du gouvernement), *gubernanta* (dans un hôtel, femme qui dirige le personnel chargé du ménage, de la lingerie).

. Il faut faire attention aux mots qui servent à exprimer en même temps le féminin et la science ou la matière : *la política, la música, la informática, la domótica...*

. Importance des accords : *alcaldesa pedánea* et/ou des expansions servant à éclaircir le sens d'un certain terme : *acuchilladora (de parquets)*.

. Mots démodés, tombés en désuétude : le mot métaphorique *canguro* ainsi que *niñera* en tant que « criada destinada principalmente al cuidado de niños » (*Diccionario del estudiante*, 2005 : 964) ont été remplacés par *cuidadora (niñero, a, adj., que le gustan los niños)*. De façon similaire *criada* (péjoratif) a été remplacé par *asistenta o empleada de hogar*, plus neutres au niveau socioculturel.

- Précisions syntaxiques

La langue offre des possibilités multiples pour éliminer toute expression androcentrique ou sexiste. Parmi les ressources syntaxiques employées on peut citer le dédoublement des noms et même des adjectifs qualificatifs : *Los diputados y diputadas que asistieron a la sesión plenaria celebrada hoy en el Congreso de los Diputados eran honestos y honestas con sus principios*. Lorsque ces termes font partie du nom d'une institution ils restent invariables (*Congreso de los Diputados*). Pour éviter ces phrases, trop lourdes, on peut procéder soit au remplacement de l'adjectif qualificatif à double forme par un synonyme invariable (*Los diputados y diputadas que asistieron a la sesión plenaria celebrada hoy en el Congreso de los Diputados eran conscientes de su responsabilidad*) soit à l'emploi d'un substantif, non marqué en genre, précédant l'adjectif correspondant (*Los diputados y diputadas son personas honestas*). Cette recommandation est d'application à la rédaction de documents officiels mais elle fait également partie des documents concernant

les différentes démarches de la vie quotidienne (petites annonces d'emploi : *Se necesita arquitecto/a para cubrir puesto directivo en empresa constructora*).

Toute langue, et par conséquent la langue espagnole dispose de ressources linguistiques suffisantes pour la féminisation de noms référés à des professions, titres ou fonctions traditionnellement exercées par des hommes sans transgresser les règles de grammaire.

4. 2. 2. Féminisation des noms en français

- Précisions morphologiques

« La facilité avec laquelle le français, soit par le procédé flexionnel, soit par le procédé suffixal, sait former des féminins différents devrait vraiment détourner les femmes adoptant des professions jusqu'à ces derniers temps exclusivement masculines de ridiculiser leurs efforts méritoires par des dénominations masculines grotesques aussi attentatoires au génie de la langue qu'aux instincts les plus élémentaires de l'humanité ». (Damourette et Pichon, 1971 : 320-1).

La féminisation des noms des métiers, grade, titre et fonction est soumise généralement aux mêmes règles morphologiques que d'autres noms animés qui font partie de la langue française :

D'une manière générale, le féminin est formé par l'adjonction de la désinence -e à la forme masculine (*employée, magistrate, écrivaine, avocate, auteure*). Si la voyelle terminant le masculin est déjà -e, la forme féminine est identique à la forme masculine (formes dites épïcènes) ; dans ces cas, le déterminant indique le genre (*un/une stagiaire, un/une artiste, un/une architecte, un/une comptable, un/une ministre, un/une diplomate*). Si la voyelle est -a ou -o, la forme féminine est identique à la forme masculine (*une paracommando, une dactylo, une imprésario*).

Dans le cas des noms terminés au masculin par une consonne dans l'écriture, le féminin se construit, d'une manière générale, par l'adjonction d'un -e final à la forme masculine (*agente, artisane, avocate, experte, lieutenant, magistrate, présidente, principale*). Cette règle générale s'assortit dans certains exemples de conséquences orthographiques : redoublement de la consonne finale : el/-elle (*contractuelle*), -ien/-ienne (*chirurgienne, doyenne, mécanicienne, pharmacienne*) ; -an/-anne (*paysanne*), -on/-onne (*maçonne, baronne*) ; l'apparition d'un accent grave : -er/-ère (*conseillère, huissière, officière, ouvrière*), -et/-ète (*préfète*).

Cas particuliers : *une chef, une écrivain* (ou *une écrivaine*), *une mannequin, une marin, une médecin*.

Lorsque le nom masculin se termine par -eur, la forme féminine finit par -euse si le nom correspond à un verbe ayant un rapport sémantique direct avec lui (*carreleuse, chercheuse, contrôleuse, vendeuse*) ; si ce rapport est inexistant, le mot reste en principe invariable au masculin (*docteur, ingénieur, procureur, professeur*) pourtant l'utilisateur crée dans la langue courante sa propre

norme. Des cas particuliers sont à remarquer : *ambassadrice, chroniqueuse*. Si les noms masculins se terminent par -teur, la forme féminine se termine par -teuse lorsqu'il existe un verbe correspondant qui comporte un *t* dans sa terminaison (*chanteuse, rapporteuse, toiletteuse, metteuse en scène, sculptrice, compositrice*) sauf certains cas particuliers (*éditrice, exécutrice, inspectrice*). La forme féminine se termine par -trice lorsqu'il n'existe aucun verbe correspondant ou quand celui-ci ne comporte pas de *t* dans sa terminaison (*administratrice, apparitrice, aviatrice, éducatrice, rédactrice, rectrice*).

- Précisions syntaxiques

Recours systématique aux déterminants féminins pour les appellations simples (*une architecte, la comptable, cette présidente*) ou complexes (*une agente de change*).

Accord systématique au féminin des adjectifs et des participes en relation avec les noms concernés y compris dans les appellations professionnelles complexes (*une conseillère principale, une contrôleuse adjointe, une ingénieure technicienne, une première assistante, la doyenne s'est montrée intéressée, la présidente directrice générale*).

4. 2. 3. Remarques concernant la féminisation des noms en espagnol et en français

- L'emploi du féminin est souvent en rapport avec la hiérarchie sociale. L'étude détaillée du *Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions* (1999) révèle une distribution en deux groupes : 1. Noms de métiers et autres activités professionnelles. 2. Noms de fonctions, titres et grades. Si la féminisation des noms ressortissant du premier groupe s'est faite dans la plupart des cas sans problème, celle des noms de professions ou de métiers dits « nobles » a suscité des réactions diverses de la part de l'Académie française. D'après cette institution la fonction ne peut être identifiée à la personne qui l'occupe, le titre à la personne qui le porte. Dans cette logique, la hiérarchie généralise en haut de l'échelle sociale, ce qui justifierait le recours au « masculin désaccordé » (ex. le *ministre* en parlant d'une femme), alors qu'elle particularise en bas, d'où les noms à deux genres (*commerçant - commerçante, pâtissier - pâtissière*). Le flottement entre masculin et féminin en référence à une même femme s'expliquerait d'après les Académiciens, par le fait que tantôt le terme en question évoque la personne, tantôt sa fonction : *Angela Merkel, ancien chancelier* (fonction)/*Angela Merkel, ancienne chancelier* (personne). Cette distinction n'aurait de justification, à notre avis, que pour éviter des confusions dans le domaine juridique ou/et administratif.

- L'opposition de genres disparaît fréquemment au pluriel mais contrairement à ce que prétendent souvent les adversaires de la féminisation, la capacité du masculin « neutralisé » de représenter le sexe féminin ne peut guère être défendue par des arguments convaincants. La tendance à la féminisation, tout particulièrement dans la seconde moitié du XXe siècle, commence à avoir des effets sur l'usage écrit même si certaines formes féminisées restent moins usuelles que d'autres.

- Au point de vue de l'évolution de la langue, il est intéressant de noter qu'en 1968 *Le Petit Robert* considérait par exemple, la forme féminine *chirurgienne* comme inusitée, *députée* comme rare, *sénateur* comme seul terme existant, alors qu'en 2001, dans *Le Nouveau Petit Robert* (2005) les termes *chirurgienne* et *députée* (*Madame la députée* ou *Madame le député*) ne sont plus qualifiés de rares ; quant à la forme féminine *sénatrice* apparaît avec la forme masculine *sénateur*, souvent employée pour désigner une femme (constatation valable pour l'espagnol).

- Le « purisme » féministe veut féminiser les noms traditionnellement masculins alors qu'il oublie les noms féminins pour les deux genres. Ces noms, souvent empruntés à d'autres langues telles que l'italien (*vedette* ou *sentinelle*) gardent souvent le genre de la langue prêteuse ne constituant nullement une preuve du caractère arbitraire du genre en français.

- Le processus de féminisation des noms des métiers, grade, titre et fonction, plus tardif en espagnol (étant donné la situation politique du pays pendant la dictature), fait preuve aujourd'hui d'une grande modernité (notamment dans l'usage courant de la langue) grâce à la collaboration des institutions d'ordre politique, social, linguistique et aux efforts des usagers dans leur lutte pour la démocratisation du pays ; pourtant on constate en espagnol la présence de dissymétries sémantiques et morphosyntaxiques inexistantes en français, langue qui se trouve, en matière de féminisation, à un niveau plus avancé.

Conclusion

D'après M. Yaguero « *les hommes n'ont pas à définir leur place dans la société. Ce sont eux qui définissent celle des femmes* » (2002 : 75). Dans une société traditionnellement patriarcale, les traces du machisme sont latentes. Affirmer cependant que l'espagnol ou le français sont « des langues machistes » n'a pas de justification. La différence biologique entre homme et femme semble, dans certains cas, une sorte de justification naturelle de la différence entre les genres socioculturels, les rôles sociaux et la division sexuelle du travail. Les dissymétries constatées dans ces rapports sont incompatibles avec le principe d'égalité de sexes, l'un des objectifs prioritaires de tout processus de démocratisation. Ces dissymétries, évidentes au niveau linguistique, tendent pourtant à disparaître.

La question du genre des mots désignant les êtres humains dans leur statut ou leurs activités professionnelles n'est pas simplement, comme nous venons de le montrer au cours de la présente étude, une question formelle concernant la grammaire mais une question qui relève de la sociolinguistique et présente des particularités propres à chaque société. La féminisation des noms de métier, grade, titre et fonction adopte donc différentes colorations selon le contexte socioculturel de référence. Ces nuances se reflètent sur les marques textuelles, la phraséologie et le lexique ; un lexique « *lié aux modalités de la pensée, à tout le mouvement du monde et de la société* ». (Guilbert, 1975 : 31).

Dans une société complexe et pluraliste comme la nôtre, partagée en de nombreuses classes sociales et où, au sein d'une même strate sociale, peuvent

se manifester des styles de vie différents, il est compréhensible que la représentation de la femme se réfracte en nombreuses images, révélant par là les tensions des valeurs qui animent le monde moderne. C'est dans la transgression de la syntaxe des rôles sexuels que se manifestent le plus visiblement les conséquences de l'effervescence féministe dont la représentation linguistique est marquée par la tendance permanente à faire disparaître le désaccord qui peut se produire entre le genre et le sexe naturel.

À une époque où la femme occupe une place de plus en plus importante au sein de la société, les difficultés inhérentes aux processus de féminisation ne semblent plus décourager les usagers. Malgré le retard de la langue par rapport à l'évolution sociale, la tendance à la féminisation des noms de métier, grade, titre et fonction, lorsqu'il y a une raison formelle ou sémantique qui le justifie, s'impose.

Bibliographie

- Amossy, R., Herschberg, P. 2007, 2009. *Stéréotypes et clichés*. Paris : Armand Colin.
- Ayala, M. C., Guerrero, S. et Medina, A. M. 2006. *Guía para el uso igualitario del lenguaje administrativo*. Huelva : Publicación de la Diputación provincial (Área de Igualdad).
- Balzac, H. (de). 1955-1963. *Œuvres complètes*. Paris : Club de l'Honnête Homme, 28 vols.
- Beauvoir, S. (de). 1949. *Le Deuxième sexe*. Paris : Gallimard, rééd. coll. « Idées », 1975.
- Bourdieu, P. 1984. *Questions de sociologie*. Paris : Éditions de Minuit.
- Damourette, J. et Pichon, É. 1971. *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française, 1911-1946, Tome I, 1911-1927*, Paris : Vrin, coll. « Varia ».
- Gadet, F. 2001. *La langue française au féminin. Le sexe et le genre affectent-ils la variation linguistique ?* Paris : L'Harmattan.
- Gallini, C. 1996. *Giochi pericolosi*. Roma : Manifestolibri.
- Guilbert, L. 1975. *La créativité lexicale*. Paris : Larousse université.
- Houdebine-Gravaud, A. M. (sous la direction de) 1998. *La féminisation des noms de métiers en français et dans d'autres langues*. Paris : L'Harmattan .
- Lledó Cunill, E. 2006. *En femenino y en masculino. Las profesiones de la A a la Z*. Madrid : Instituto de la Mujer (Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales).
- López Díaz, M. et Pino Serrano, L. (éditores). 2005. *Hom 44/Jesús Lago Garabatos : Estudios de Lingüística Francesa : Homenaxe in memoriam*. Santiago de Compostela : Servicio de Publicacións e Intercambio Científico da USC.
- Real Academia Española. 2005. *Diccionario del Estudiante*. Madrid: Santillana Ediciones Generales.
- Rey-Debove, J. 2008. Institut Jean Rousseau - Centre National d'Études Pédagogiques (CIEP) - Bureau d'Enseignement de la langue et de la Civilisation française à l'étranger (BELC) - 1998, 2).
- Rey-Debove, J. et Rey, A. (sous la direction de). 2005. *Le Petit Robert*. Paris : Le Robert.
- Rousseau, J. J. (1712-1778). 1972. *Émile ou de l'éducation*. Paris : Larousse.

- Seco, M., Andrés, O., Ramos, G. 1999. *Diccionario del español actual*. Vols. 1 y 2. Madrid : Aguilar.
- Yaguello, M. 1978, 2002. *Les mots et les femmes*. Paris : Petite Bibliothèque Payot, 2^{ème} éd.
- Weinrich, H. 1989. *Grammaire textuelle du français*. Texte traduit par Gilbert Dalgalian et Daniel Malbert. Paris : Didier-Hatier.
- Lino, M. T. et Pruvost, J. (sous la direction de). 2003. *Mots et lexiculture*. Hommage à Robert Galisson, Paris : Honoré Champion.

Références électroniques

- Académie Française : <http://www.academie-francaise.fr/langue/index.html> [Consulté le 05/04/2011].
- Centre National de la Recherche Scientifique. Institut National de la Langue Française. 1999. *Femme, j'écris ton nom... Guide d'aide à la féminisation de métiers, titres, grades et fonctions* : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/994001174/0000.pdf> [Consulté le 06/04/2011].
- CRITER (*Corpus du Réseau Interministériel de Terminologie. Base de données terminologiques*) : dglf.culture.gouv.fr/terminologie/base-donnees.html [Consulté le 04/10/2011].
- El Confidencial* [10/03/2010] : elconfidencial.com.espana/2011 [Consulté le 17/11/2011].
- Législation française : legifrance.gouv.fr [Consulté le 14/09/2011].
- Législation française : lexinter.net/legislation5/index.htm [Consulté le 16/09/2011].
- L'Express* : lexpress.fr/ [Consulté le 05/09/2011].
- Libération* : liberation.fr [08/09/2011].
- Marie Claire*. Rubrique "Femmes", mai 2011 : mariclaire.fr/ [Consulté le 15/11/2011].
- Ministerio de Justicia Español : mju.es/index2.htm [Consulté le 11/10/2011].
- Le Monde* : lemonde.fr [Consulté le 03/11/2011].
- El Mundo* : elmundo.es [Consulté le 10/09/2011].
- Le Nouvel Observateur* : tempsreel.nouvelobs.com [Consulté le 10/10/2011].
- El País* : elpais.com/ [Consulté le 13/09/2011].
- Le Point* : lepoint.fr/ [Consulté le 05/09/2011].
- Real Academia Española : rae.es [Consulté le 12/11/2011].
- Spencer, E. A. et Lublin, J. S. « El gradual ascenso de una ejecutiva a la cima de IBM » in *The Wall Street Journal Americas* (27/10/2011) online.wsj.com/article/SB00142405297003687504577000442126282130.html100 [Consulté le 20/11/2011].

Notes

- ¹ "la Lingüística aplicada surge precisamente con la finalidad de dar respuestas coherentes a problemas concretos como éste."
- ² Dans le but d'éviter les répétitions les références à cet ouvrage seront représentées par la suite par l'abréviation PR.

³ Pour notre étude, focalisée sur la féminisation des noms de métier, grade, titre et fonction dans la langue courante, nous n'avons pas pris comme point de référence le *Diccionario de la Lengua Española* de la RAE pour deux raisons essentielles : 1. Ce n'est pas un dictionnaire spécialisé dans ce domaine. 2. Nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec les critères suivis par la RAE en ce qui concerne la considération lexicographique ou non de certains mots. Par contre, pour les références orthographiques nous avons suivi des dictionnaires normatifs.